

---

## RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

### 1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

FRONTLINE COMBO SPOT-ON CHAT

### 2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Chaque pipette de 0,5 ml contient :

Fipronil.....	50,00 mg
(S)-méthoprène.....	60,00 mg
Butylhydroxyanisole (E320) .....	0,10 mg
Butylhydroxytoluène (E321) .....	0,05 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique 6.1.

### 3. FORME PHARMACEUTIQUE

Solution pour spot-on  
Solution ambrée claire

### 4. INFORMATIONS CLINIQUES

a

#### 4.1 Espèces cibles

Chats et furets.

#### 4.2 Indications d'utilisation spécifiant les espèces cibles

Chez les chats :

- En utilisation contre les infestations par les puces seules ou les infestations mixtes par les puces et tiques et/ou poux broyeurs.
- Élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes pendant 6 semaines après application.
- Élimination des tiques (*Ixodes ricinus*, *Dermacentor variabilis*, *Rhipicephalus sanguineus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste jusqu'à 2 semaines (basé sur des données expérimentales).
- Élimination des poux broyeurs (*Felicola subrostratus*).

Le médicament peut être intégré dans un programme de traitement de la Dermatite par Allergie aux Piqûres de Puces (DAPP).

Chez les furets :

- À utiliser contre les infestations par des puces seules ou des infestations mixtes par des puces et des tiques.
- Élimination des puces (*Ctenocephalides* spp.). L'efficacité insecticide contre les nouvelles infestations par les puces adultes persiste pendant 4 semaines. Prévention de la multiplication des puces par inhibition du développement des œufs (activité ovicide) et des larves et pupes (activité larvicide) issues des œufs pondus par les puces adultes.

- Elimination des tiques (*Ixodes ricinus*). Le produit a une efficacité acaricide contre les tiques qui persiste (selon les données expérimentales) pendant 4 semaines.

#### 4.3 Contre-indications

En l'absence de données disponibles, ne pas traiter les chatons de moins de 8 semaines et/ou pesant moins de 1 kg. Ne pas traiter les furets de moins de 6 mois.

Ne pas utiliser chez les animaux malades (ex. maladies systémiques, fièvre) ou convalescents.

**Ne pas utiliser chez les lapins, car des effets secondaires même létaux pourraient avoir lieu.**

En l'absence d'études l'utilisation de ce produit n'est pas recommandée chez les espèces non cibles.

#### 4.4 Mises en garde particulières à chaque espèce cible

Eviter le contact avec les yeux de l'animal.

#### 4.5 Précautions particulières d'emploi

##### Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Il est important de veiller à appliquer le produit sur une zone où l'animal ne peut pas se lécher et de veiller à ce que les animaux ne se lèchent pas entre eux.

Aucune donnée évaluant l'effet d'un bain ou d'un shampoing sur l'efficacité du produit chez le chat et le furet n'est disponible. Cependant, sur la base des informations disponibles chez les chiens shampooinés à partir de 2 jours suivant l'application du produit, il n'est pas recommandé de baigner les animaux dans les deux jours qui suivent l'application du produit.

Des tiques peuvent occasionnellement rester fixées. Pour cette raison, la transmission des maladies infectieuses ne peut pas être complètement exclue si les conditions sont défavorables.

Les puces de l'animal infestent souvent le panier, la zone de couchage et les zones régulières de repos comme les tapis et les canapés. En cas d'une infestation massive, au début des mesures de contrôle, ces endroits devront être traités, avec un insecticide adapté et aspirés régulièrement.

La toxicité potentielle du produit pour les chatons de moins de 8 semaines d'âge en contact avec une chatte traitée n'est pas documentée. Une attention particulière devrait être de mise dans ce cas.

##### Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Ce produit peut provoquer une irritation des muqueuses, de la peau et des yeux. Donc éviter le contact du produit avec la bouche, la peau et les yeux.

Les animaux ou les utilisateurs présentant une hypersensibilité connue aux insecticides ou à l'alcool devraient éviter tout contact avec Frontline Combo Spot On Chat. Eviter que le contenu ne vienne en contact avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon.

En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer avec précaution avec de l'eau pure.

Se laver les mains après application.

Les animaux traités ne devraient pas être manipulés et les enfants ne devraient pas être autorisés à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application soit sec. Il est donc recommandé que les animaux ne soient pas traités dans la journée mais plutôt en début de soirée, et que les animaux récemment traités ne soient pas autorisés à dormir avec les propriétaires, surtout les enfants.

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

#### 4.6 Effets indésirables (fréquence et gravité)

Ne pas surdoser.

#### Chats

Parmi les très rares effets secondaires, des réactions transitoires de la peau au niveau du site d'application (desquamation, perte locale de poils, démangeaison, rougeur) ainsi que de la démangeaison ou une perte générale de poils ont été rapportées. Hypersalivation, des signes nerveux réversibles (sensibilité accrue à la stimulation, dépression, autres signes nerveux) ou des vomissements ont été observés également après utilisation.

En cas de léchage, une brève période d'hypersalivation due à la nature de l'excipient peut être observée.

### **4.7 Utilisation en cas de grossesse, de lactation ou de ponte**

#### Chats

La spécialité peut être utilisée au cours de la gestation.

Pour le traitement **durant** la période de lactation, voir la section 4.5.

#### Furets

Les études de laboratoire sur les chats n'ont pas mis en évidence d'effets tératogènes, fœtotoxiques ou maternotoxiques. Chez le furet, l'innocuité de ce médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de grossesse et de lactation. L'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établi par le vétérinaire.

### **4.8 Interactions médicamenteuses et autres**

Aucune connue.

### **4.9 Posologie et voie d'administration**

Une pipette de 0,5 ml par chat soit la dose minimale recommandée de 5 mg de fipronil et 6 mg de (S)-méthoprène par kg de poids vif, en application topique sur la peau

En l'absence de données de tolérance, le minimum d'intervalle de traitement est de 4 semaines.

Une pipette de 0,5 ml par furet, soit une dose de 50 mg de fipronil et 60 mg de (S)-méthoprène par furet, en une application topique sur la peau.

L'intervalle minimum de traitement est de 4 semaines.

#### Mode d'administration:

Tenir la pipette droite. Tapoter la partie étroite de la pipette pour s'assurer que son contenu reste dans la partie large de la pipette. Casser l'embout d'un geste sec en direction du dos de la pipette. Ecarter les poils au niveau du dos de l'animal, à la base du cou entre les omoplates, jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de la pipette sur la peau et presser la pipette plusieurs fois afin de vider totalement son contenu sur la peau en un point.

### **4.10 Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Le risque de provoquer des effets secondaires peut augmenter dans le cas de surdosage (voir rubrique 4.6).

#### Chats

Aucun effet indésirable n'a été mis en évidence dans les études de tolérance chez les chats et chatons de 8 semaines et plus et ayant un poids d'environ 1 kg traités tous les mois pendant 6 mois à 5 fois la dose recommandée.

Quelques démangeaisons peuvent apparaître suite au traitement.

Un surdosage du produit peut provoquer une apparence collante du poil au site d'application.

Cependant, dans ce cas, les signes disparaîtront dans les 24 heures suivant l'application.

Furets

Chez les furets de 6 mois et plus traités toutes les 2 semaines pendant quatre traitements, à 5 fois la dose recommandée, une perte de poids a été observée chez quelques animaux.

#### 4.11 Temps d'attente

Sans objet.

### 5. PROPRIÉTÉS PHARMACOLOGIQUES

La spécialité est une solution acaricide et insecticide pour usage topique, contenant en association un principe actif adulticide, le fipronil, et un principe actif ovicide et larvicide, le (S)-méthoprène.

ATC vet code: QP53AX65, groupe des Ectoparasitiques pour usage cutané QP53.

#### 5.1 Propriétés pharmacodynamiques

Le **fipronil** est un insecticide acaricide appartenant à la famille des phénylpyrazolés. Il agit par interaction avec les complexes formés entre les canaux chlore et leurs ligands, en particulier le neurotransmetteur GABA (acide gamma-aminobutyrique), bloquant ainsi le transfert des ions chlore au travers des membranes cellulaires aux niveaux pré- et post-synaptiques. Il provoque ainsi une activité incontrôlée du système nerveux central des insectes et des acariens et leur mort. Le fipronil tue les puces dans les 24 heures, les tiques (*Dermacentor variabilis*, *Rhipicephalus sanguineus*, *Ixodes scapularis*, *Ixodes ricinus*, *Haemaphysalis longicornis*, *Haemaphysalis flava*, *Haemaphysalis campanulata*) et les poux dans les 48 heures suivant l'application du produit.

Le **(S)-méthoprène** est un régulateur de la croissance des insectes (RCI) de la classe des analogues de l'hormone juvénile; il inhibe le développement des formes immatures d'insectes. Mimant l'action de l'hormone juvénile, le composé provoque une altération du développement et la mort des formes immatures de puces. L'activité ovicide du (S)-méthoprène appliqué sur l'animal résulte soit de sa pénétration directe dans la coquille des oeufs de puce qui viennent d'être pondus soit de son absorption à travers la cuticule des puces adultes. Le (S)-méthoprène est également efficace dans la prévention du développement des larves et pupes de puce, ce qui prévient la contamination de l'habitat des animaux traités par les stades immatures de puces.

#### 5.2 Caractéristiques pharmacocinétiques

Les études de métabolisme ont démontré que le fipronil était transformé principalement en son dérivé sulfone.

Le (S)-méthoprène est largement dégradé en dioxyde de carbone et en acétate qui sont ensuite incorporés dans les substances endogènes.

Les caractéristiques pharmacocinétiques après application cutanée du fipronil et du (S)-méthoprène en association ont été étudiées chez le chat en comparaison avec celles de chacun des principes actifs administrés séparément par voie intraveineuse. Cela a permis de définir l'absorption ainsi que d'autres paramètres pharmacocinétiques dans des conditions d'utilisation. Après administration de l'association par voie topique avec potentiellement une exposition orale due au léchage, le fipronil est faiblement

absorbé (18%) avec une concentration plasmatique moyenne maximale (C<sub>max</sub>) d'approximativement 100 ng/ml pour le fipronil et de 13 ng/ml pour le fipronil sulfone.

Les pics de concentration plasmatiques en fipronil sont rapidement atteints (T<sub>max</sub> moyen d'environ 6 h) et diminue avec un temps de demi vie moyen d'environ 25 h.

Le fipronil est faiblement métabolisé en fipronil sulfone chez le chat.

Les concentrations plasmatiques en (S)-méthoprène étaient généralement en dessous du seuil de quantification (20 ng/ml) chez les chats après application cutanée.

Le fipronil et son métabolite principal ainsi que le (S)-méthoprène diffusent largement dans le pelage du chat dans le jour qui suit l'application. Les concentrations du fipronil, du fipronil sulfone et du (S)-méthoprène dans le pelage diminuent avec le temps, mais sont détectables au minimum 59 jours après application.

. Les parasites sont principalement tués par contact et non par exposition systémique.

Aucune interférence pharmacologique entre le fipronil et le (S)-méthoprène n'a été détectée.

Le profil pharmacocinétique du produit n'a pas été étudié chez le furet.

## **6. INFORMATIONS PHARMACEUTIQUES**

### **6.1 Liste des excipients**

Butylhydroxyanisole (E320)

Butylhydroxytoluène (E321)

Ethanol

Polysorbate 80 (E433)

Polyvidone

Diéthylène glycol monoéthyl ether

### **6.2 Incompatibilités**

Aucune connue.

### **6.3 Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente: 3 ans.

### **6.4 Précautions particulières de conservation**

À conserver à une température ne dépassant pas 30 °C. À conserver dans l'emballage d'origine.

### **6.5 Nature et composition du conditionnement primaire**

#### Nature du conditionnement primaire

Pipette verte composée d'une coque thermoformée (polypropylène et copolymère d'acrylate de méthyle et d'acrylonitrile) et d'un film (polytéréphtalate d'éthylène, aluminium et copolymère d'acrylate de méthyle et d'acrylonitrile).

#### Modèles destinés à la vente

Plaquette thermoformée de 1 pipette à embout sécable de 0,5 ml.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 3 pipettes à embout sécable de 0,5 ml.

Boîte de 1 plaquette thermoformée de 4 pipettes à embout sécable de 0,5 ml.

Boîte de 2 plaquettes thermoformées de 3 pipettes à embout sécable de 0,5 ml.

#### **6.6 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou des déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences nationales.

Le Fipronil et le (S)-méthoprene peuvent affecter négativement les organismes aquatiques. Ne pas jeter le produit ou les emballages vides dans les étangs, les rivières et les ruisseaux.

#### **7. TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

Merial Belgium S.A.  
Leonardo da Vincilaan 19  
1831 Diegem

#### **8. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ**

BE-V260985

#### **9. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION OU DE RENOUVELLEMENT DE L'AUTORISATION**

Date de première autorisation : 08/03/2004

Date de renouvellement de l'autorisation : 17/06/2008

#### **10. DATE DE MISE À JOUR DU TEXTE**

28/05/2015

#### **DÉLIVRANCE**

À ne délivrer que sur ordonnance vétérinaire.